

Un humaniste italien incarcéré à Neuchâtel, 1415 : Benedetto da Piglio et son "Libellus poenarum"

Autor(en): **Bartolini, Lionel / Chappuis Sandoz, Laure / Morerod, Christine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **21 (2014)**

Heft 3: **Risiko! = Risique!**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un humaniste italien incarcéré à Neuchâtel, 1415

Benedetto da Piglio et son «*Libellus poenarum*»

Lionel Bartolini, Laure Chappuis Sandoz,
Christine Morerod, Jean-Daniel Morerod

L'accès des sources à la notoriété tient souvent du hasard et un texte d'une rare valeur informative peut rester inédit pendant six siècles, alors même que son destin a pu sembler assuré à certains moments. En 1867, le grand médiéviste allemand Wilhelm Wattenbach (1819–1897) vint à Neuchâtel visiter la prison médiévale et s'entretenir avec le directeur du système pénitencier local, le Dr Louis Guillaume (1833–1924); il lui remit une copie d'un manuscrit médiéval, contenant un texte pour lequel il s'était pris de passion et qu'il souhaitait voir éditer à Neuchâtel. Rien ne sortit de cette démarche.¹

Et pourtant, ce texte représente une source d'une originalité absolue, au moins pour l'histoire de la Suisse. Il est intitulé *Livret des peines* (*Libellus poenarum*). C'est le récit d'une captivité à Neuchâtel en 1415 et des efforts pour y mettre fin. L'auteur, la victime, est un curialiste du nom de Benedetto da Piglio. C'est un humaniste militant (il donne des conférences sur les grands auteurs latins dans les coulisses du concile) et son œuvre s'inscrit dans l'imitation non servile des Anciens, riche en réminiscences littéraires et en emploi de mètres poétiques divers. Elle comporte trois parties: le *Nuntius*, où l'auteur, emprisonné, se fait, fictivement, précéder de son manuscrit qui retournera à Piglio (près de Bénévent) en passant par les lieux où il a des amis; la *Narratio*, récit de sa captivité; et la *Supplicatio*, recueil de toutes ses démarches auprès des autorités neuchâteloises et de personnages aptes à lui venir en aide. Comme les deux autres parties, la *Supplicatio* est une œuvre mise en forme, où ses interventions sont classées par ordre chronologique et enchâssées dans un commentaire; il est trop tôt pour dire si les suppliques ont été, en tout ou en partie, envoyées. A l'évidence, ce n'est qu'une fois redevenu libre qu'il paracheva son œuvre, d'autant qu'il fit preuve d'un souci très pédagogique d'être compris: il a lui-même glosé son texte.

Piglio avait quitté le Concile de Constance le 25 mars 1415 et se fit capturer quelques jours plus tard par les hommes du comte de Neuchâtel, Conrad de Fribourg. Il resta six mois dans la «Tour des prisons», forteresse qui s'élève encore maintenant près de la collégiale de Neuchâtel. Il fait partie d'un petit

groupe de prisonniers qui sont peu à peu déplacés dans les diverses prisons du comté. Lui reste avec deux compagnons à la Tour. Il passe trois mois presque dans l'obscurité, se blesse, déprime, rate une évasion, essaie d'écrire sur les briques de sa cellule avec de la suie délayée, ce que son gardien prend pour des activités de nécromancien et détruit; puis des notables proches du pouvoir comtal s'intéressent à lui et obtiennent qu'il puisse écrire. C'est l'origine de son œuvre.

Cette source unique éclaire notamment le fonctionnement d'un pouvoir seigneurial au début du 15^e siècle, en particulier ses prisons et ses forces de sécurité: la tentative d'évasion de Piglio lui permet de tester la rapidité de l'intervention de gardes armés à cheval et d'éprouver les sentiments de la population. La prison est minutieusement présentée dans son architecture; les archéologues y trouveront la description minutieuse, mesures comprises, du bâtiment. Son fonctionnement quotidien est également détaillé.

Le chroniqueur bernois Conrad Justinger, contemporain des faits, nous apprend que le comte de Neuchâtel s'était rendu au Concile de Constance avec une suite nombreuse.² On sait par ailleurs que Conrad de Fribourg venait d'accomplir une mission importante en Lombardie pour le compte de l'empereur Sigismond et qu'il occupait de ce fait une place de choix dans son entourage. Preuve de la confiance dont jouissait Conrad auprès de l'empereur, celui-ci l'envoya au mois de mai 1415 auprès des troupes suisses qui avaient envahi l'Argovie afin d'obtenir de ces dernières qu'elles lèvent le siège de la ville de Baden.

Il ne fait donc guère de doute que Conrad de Fribourg se trouvait à Constance à la fin du mois de mars 1415, au moment de la fuite de Jean XXIII – l'un des trois papes en concurrence – et de ses partisans, au nombre desquels se trouvait Benedetto da Piglio et son protecteur, le cardinal Stefaneschi, dit le cardinal de Saint-Ange. L'hypothèse la plus probable est que Conrad et ses hommes se sont joints aux troupes impériales qui prirent en chasse les fugitifs et leurs complices, au premier rang desquels on comptait le duc Frédéric d'Autriche, avec lequel Conrad était régulièrement en conflit pour la possession de seigneuries en Haute-Allemagne.

Selon le récit qu'il en donne, Benedetto da Piglio aurait erré avec ses compagnons d'infortune pendant onze jours, du 25 mars au 5 avril, parcourant des montagnes enneigées et des vallées inondées avant d'être finalement capturé par les hommes de Conrad et emmené à Neuchâtel.

Il semble probable que le cardinal de Saint-Ange et sa suite aient tenté dans un premier temps de rejoindre l'Italie en empruntant un col alpin soit par les Grisons, soit par la Suisse centrale, mais que confrontés aux mauvaises conditions des routes, ils se soient résignés à rebrousser chemin pour être finalement interceptés non loin de Constance. Cette capture représentait une prise de guerre importante

pour Conrad, qu'il allait s'efforcer de monnayer au plus cher. La prise d'otage était en effet une pratique courante de la guerre au 15^e siècle et permettait, sinon de s'enrichir, du moins de financer une partie de l'effort de guerre sur le dos de l'ennemi.

Conrad de Fribourg s'empessa donc de mettre en lieu sûr ses prisonniers afin de les garder hors de portée des intrigues du Concile. En effet, la situation pouvait y évoluer très rapidement, et Conrad perdre les bénéfices de son engagement dans le camp de Sigismond. Ce risque devint évident dès la fin du mois d'avril, lorsque Jean XXIII fut ramené de force à Constance et que Frédéric d'Autriche, mis au ban de l'Empire, vint y implorer le pardon de Sigismond. Conrad se trouvait ainsi aux premières loges pour assister au revirement de l'empereur vis-à-vis des cantons suisses. Après les avoir vivement incités à s'emparer de l'Argovie autrichienne, Sigismond n'eut de cesse, maintenant que le duc d'Autriche s'était soumis à son autorité, d'empêcher les Confédérés de faire main basse sur l'ensemble de l'Argovie. C'est dans cette intention-là qu'il envoya au début du mois de mai Conrad de Fribourg parlementer, en vain, avec les troupes suisses assiégeant la ville de Baden.

Les principaux partisans de Jean XXIII s'étant entretemps soumis à l'autorité de l'empereur, les prisonniers du comte de Neuchâtel perdirent une grande partie de leur valeur politique dès le printemps 1415. On pouvait désormais au mieux espérer en tirer une rançon auprès de leur entourage familial. Après de longs mois de captivité, Piglio fut finalement libéré grâce à l'intervention de protecteurs non-identifiés, mais proches certainement d'Odon Colonna, le futur pape Martin V, dont Piglio s'empessa de rallier la cause.

Humaniste resté de second plan, Piglio ne connaît pas le succès: son œuvre n'est transmise que par un seul manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale Autrichienne de Vienne.³ L'édition et la traduction de ce texte font l'objet d'une collaboration entre l'université du Sacré-Cœur de Milan et celle de Neuchâtel.⁴

Le «Nuntius» («le Messenger»)

Le long poème en distiques qu'est le *Nuntius* propose au lecteur (initialement les frères de Benedetto) de suivre le voyage de son petit livre selon un itinéraire de Bologne à Piglio, en passant par Florence, Rome, Tivoli et d'autres petites villes du Latium. Cette progression géographique vers la «petite patrie» se fait au travers de paysages nés des souvenirs à la fois personnels et littéraires du prisonnier. L'intertextualité avec les sources antiques, Virgile et Ovide surtout, y est en effet soutenue et propose ainsi un voyage non seulement à travers l'Italie,

mais aussi aux sources de l'inspiration de Benedetto. La séquence consacrée à Piglio même intègre, en plus de la description de la ville et de ses édifices, plusieurs récits de miracles opérés par le saint local, saint Andrea – modelés sur l'hagiographie antique, notamment celle de saint Martin –, ainsi que la narration d'épisodes historiques sur la conquête de la ville et l'exil forcé de ses citoyens – dont la famille de l'auteur.

Au fil de la progression géographique, le texte propose une galerie de personnages proches de l'humaniste auxquels le livre rend visite et hommage, et malgré le caractère répétitif du procédé, il présente un dynamisme interne dû à divers procédés de *variatio*. L'auteur peut s'adresser directement à son livre et lui déléguer la parole, ou rompre l'illusion de cette mise en scène, empruntée à l'ouverture des *Tristes* d'Ovide, pour se réapproprier le rôle d'énonciateur. Un exemple intéressant surgit au moment où le livre est supposé se trouver à Rome – dépeinte comme affaiblie par le schisme et indigne de la Rome antique. Benedetto recourt ici à l'artifice d'un pseudo-texte épigraphique pour exprimer toute sa colère à l'égard de son patron, le cardinal de Saint-Ange, Pietro Stefaneschi, qui l'a laissé tomber après son arrestation.

Nuntius v. 229–246:

«(A son livre): Quand, dans ta fuite, tu passeras sous l'arc de Vespasien,
tu te prépareras à y graver les vers que voici:
Dois-je parler ou garder le silence? Je m'adresserai à vous aussi
qui portez de bon gré le chapeau de cardinal et en avez les titres.
Voilà sept mois d'affilée que vos serviteurs
sont détenus dans une tour sous le coup d'une peine et de la peur.
Que faites-vous, homme de bien? Votre fortune dort dans votre coffre,
alors que la vermine et les petites puces rongent vos gens; [...]
Votre clique impie (*impia turba*) s'est répandue en prières et en demandes
pour vos biens seulement, pas pour vos familiers.
Permettez-vous donc de tromper à présent les hommes par les ornements de
votre discours!
Mais pouvez-vous tromper Celui qui voit tout?
Dieu vous attribuera selon vos mérites tout ce que vous méritez,
Il vous donnera, si vous Le trompez, les récompenses qui vous reviennent.»

Par ce rappel de la colère divine, le ton se fait ici étonnamment menaçant. La progression dramatique débouche alors sur une prosopopée du Colisée s'adressant à Rome en des termes analogues à ceux choisis par Benedetto à l'égard de son patron:

«Pourquoi permets-tu sans réagir, Rome impie (*impia Roma*),
que tes mains iniques m'écartèlent?» (249–250)

A l'image de celle des martyrs, la persécution de Benedetto prend alors une valeur universelle de protestation face à l'injustice.

La «Narratio» («le Récit»)

C'est principalement la *Narratio*, cette partie intermédiaire du *Libellus poenarum*, qui présente le plus d'intérêt et de nouveauté pour les historiens suisses et les archéologues; elle est à l'origine du projet actuel d'édition, et la nécessité de la traduire s'est imposée dès le début. Lors des Journées du patrimoine en 2012, on a déjà pu apprécier la précision de Piglio, par exemple dans cette description de la Tour des Prisons:

«¹⁷ Il y a du côté regardant vers l'ouest une tour flanquant la porte du château en question, avoisinant un grand lac qui touche l'enceinte du bourg, du côté où il voit la Savoie. ¹⁸ Elle s'élève à environ trente mètres. ¹⁹ Au premier quart de sa hauteur, elle a une porte grinçant de ses battants de fer dont le bruit, à l'ouverture ou à la fermeture, retentit aisément aux oreilles de toute cette bourgade. ²⁰ Elle comporte trois paliers. Au rez, premier palier, se trouve une ouverture par laquelle la descente au sous-sol de cette tour se fait par une échelle de dix-huit barreaux qu'on y a plongée. ²¹ Au troisième palier, un assemblage de poutres épaisses forme une sorte de cage bien sombre. Toutefois, un peu de lumière y pénètre par une ouverture de dix centimètres carrés, que cette ouverture reçoit d'une petite fenêtre de la tour.»

On n'est pas ici confronté à la difficulté de rendre compte de vers (c'est un récit en prose) ni de titulatures (il y en a peu), mais d'une volonté stylistique. En effet, ce texte offre un mélange saisissant de traits de latin curial – ses effets de rythmes, ses lourdeurs démonstratives – et de tournures soignées, voulues, ampoulées parfois à force de répétitions, expressives souvent à force d'allitérations; le récit comprend également une conversation entre le prisonnier et un visiteur bienveillant: le naturel et la vivacité des répliques sont comme rehaussés par quelques réflexions morales des protagonistes, gens de bonne compagnie qui semblent faire salon...

Au-delà de la simple transmission des informations, il nous paraît important de chercher à refléter ce style un peu déconcertant qui témoigne à la fois de la formation, du métier et de l'ambition littéraire de l'auteur, si ce n'est de sa réussite incontestable d'humaniste.

Le contexte de l'extrait suivant est celui d'une tentative d'évasion, dans la torpeur du 21 juillet. Piglio a agrandi une ouverture de la salle où il est retenu prisonnier avec deux compagnons; il y a fait passer le premier, plus mince que lui, avec mission de prendre les clés, dont il avait repéré la cachette au bruit, et d'ouvrir la porte: hélas, l'homme saute d'une fenêtre et... disparaît.

«⁶³ Alors moi, redoutant le danger à venir, je me remets à attaquer l'ouverture et au prix d'une énergie et d'une réflexion frénétiques, j'arrachai trois pierres supplémentaires. ⁶⁴ Puis vêtu de ma seule chemise, je passai par l'ouverture, tout en m'y écorchant affreusement en dix endroits à cause de ses aspérités mordantes, et sautai par la fenêtre en question. ⁶⁵ Ensuite je pénétrai dans une vigne sans me faire remarquer de personne et comme un sot, j'y restais à attendre mon autre compagnon. ⁶⁶ Mais lui, s'apercevant qu'il ne pouvait pas emporter son baluchon, grimpa alors en lâche au sommet de la tour d'où, à grands cris, il s'efforçait d'appeler le gardien de la prison, faisait savoir la fuite de ses compagnons et, ce qui est plus condamnable, la faisait voir. ⁶⁷ Les gens accourent. [...] ⁷¹ Il m'était facile, dans ma fuite en simple chemise, de courir plus vite que tout le monde. ⁷² Mais voici qu'une quantité de cavaliers gagnèrent au galop le sommet de sortes de collines: il était totalement impossible, en fuyant, d'échapper à leurs regards.»

La «Supplication» («la Supplique»)

La *Supplicatio* est constituée d'un recueil de lettres doublées de poèmes adressées par Benedetto aux autorités en place dans le but d'obtenir sa libération et celle de ses compagnons de captivité. Une des difficultés pour la traduction est d'identifier et de restituer dans un français qui ne soit ni trop familier ni trop désuet les formules d'adresse aux différents destinataires. La mention du comte Conrad est ainsi fréquemment accompagnée de la formule *excelsus dominus* dont il est malaisé d'estimer s'il s'agit qu'un qualificatif laudatif ou d'un titre correspondant à un rang (Altesse? Seigneurie?). Les formules d'interpellation directement empruntées à l'âge classique cicéronien et recouvrant une définition large de l'homme de bien constituent un autre écueil: il semble incongru de rendre les apostrophes à tous ces *venerabiles domini* et *viri optimi* qui détiennent peut-être la clé de la libération de Benedetto par un trop familier «chers Messieurs»; mais est-ce plus adapté de faire défiler tant de «vénérables seigneurs» et d'«hommes d'excellence», d'autant que malgré leur formalisme patent, les lettres tendent aussi à la familiarité de l'épître? Il faut relever aussi combien transparaissent, en dépit des difficultés et des souffrances liées à l'incarcération, le souci littéraire,

les jeux poétiques et métriques et la vaste culture de l'humaniste. Ces différentes facettes se combinent dans l'exemple suivant qui comporte successivement des adresses formelles, une réflexion sur le choix du style oratoire adapté aux critères de Quintilien, puis une fable truffée de citations (Aristote, Sénèque, Ovide, en passant par l'Ecclésiaste et le grammairien Francesco Pezama da Sarzana). En voici le début:

Suppl. XXV:

«¹ Aux vénérables seigneurs, à celui qui détient la dignité principale dans l'église, aux chanoines et autres membres du clergé de Neuchâtel, aux vaillants chevaliers, aux nobles et sages conseillers, aux secrétaires, à tous les autres hommes de bien et de discernement en charge de la juridiction du seigneur Comte souvent cité, moi, Benedetto da Piglio, qui chanterais moins mal si je ne me trouvais pas dans une cage, je souhaite le salut dont je suis privé.

² Jusqu'ici, très estimés seigneurs, alors que, recourant à la langue latine, j'aurais dû écrire dans un style oratoire riche et, dans la petite mesure de mon talent, sublime, mais vous écrivant dans un style concis et humble, en prose comme en vers, j'ai eu recours, au vu de la situation, à un vocabulaire commun et sans raffinement. ³ Parfois en effet, comme le dit Cassiodore dans le prologue des *Variae* [praefatio I. 15] «C'est une preuve d'habileté que d'éviter le genre de style qui plaît aux hommes cultivés.» ⁴ Mais à présent, je m'adresse à vous dans un style libre des contraintes métriques, doux et, autant que cela m'est possible, dense, comme à la manière d'une déclamation; ce style oratoire plaît de toute façon de plus en plus aux gens instruits. ⁵ Et je vais commencer par une fable.

⁶ Il était une fois un cheval et un loup qui avaient contracté entre eux une alliance; [...].»

La morale de la fable semble être que «la nécessité ne connaît pas de loi», doublée d'un développement sur l'utilité de l'exercice physique – dont est privé le prisonnier. C'est par ces arguments que Benedetto justifie cette énième supplique aux autorités.

En contraste avec ces démarches officielles, certaines lettres témoignent du quotidien du prisonnier et s'engagent dans une écriture de l'intime où les difficultés physiques – et leur allègement – occupent une place tout aussi importante que les angoisses de l'âme. Ainsi Benedetto peut-il aussi bien remercier «une noble dame qui m'avait envoyé du lait qui, une fois bu et transmis à mes entrailles, me purgea et fit cesser la forte fièvre sous laquelle je brûlais tant» (*Suppl. XXI*), que se montrer reconnaissant pour deux envois de raisin (*Suppl. XXII* et *XXIII*), visiblement de saison en terre viticole! Autant de petites touches

«réalistes» qui ancrent ce témoignage dans un cadre concret qui ne nous est pas si étranger.

Ce sont aussi ces détails qui inscrivent Benedetto dans la triste communauté des prisonniers: aussi incite-t-il, en date du 14 septembre 1415, les Neuchâtelois à l'intercession:

Suppl. XVII:

«Par ce signe de la croix † dont Neuchâtel célèbre aussi la fête,
priez tous pour les malheureux qui sont dans les liens.»

C'est ce mélange du particulier et du général qui rend le témoignage de Benedetto aussi intéressant d'un point de vue documentaire qu'attachant par sa sincérité.

Notes

- 1 Les sources publiées à ce jour n'en donnent qu'un vague écho: *Musée neuchâtelois*, 1867, 131.
- 2 Gottlieb Studer, *Die Berner Chronik des Conrad Justinger*, Berne 1871, 251: «Graf cuonrat von freiburg, herre zu nüwenburg, mit vil personen.»
- 3 Österreichische Nationalbibliothek, no 3529.
- 4 Une équipe internationale d'une douzaine de chercheurs s'est mise en place. Le texte, édité par Marco Petoletti (qui en révélera les réminiscences classiques avec l'aide d'Angelo Piacentini), sera traduit par Laure Chappuis Sandoz et Christine Morerod. L'édition sera accompagnée d'introductions politique (internationale, Lionel Bartolini; locale, Jean-Daniel Morerod), prosopographique (Clémence Revest), archéologique (Christian de Reynier), etc. Le système pénitenciaire neuchâtelois sera présenté par Olivier Silberstein. La fortune, décevante, mais complexe, de ce texte, sera reconstituée par Grégoire Oguey.